

Comptes de la commune d'Estavannens

Fonds d'école, fonds des pauvres, exercices ordinaires

Ecritures intéressantes en 1900, comptes tenus par Simon Jaquet		Recettes	Dépenses
- payé pour une croix de rogations	fonds de paroisse		5.00
- électricité pour l'année en cours	fonds de paroisse		23.20
- huile, cierges et mèches	fonds de paroisse		123.10
- à Jaquet et Pharisa : répartitions à la cure et à l'église	fonds de paroisse		38.05
- pour la prise des taupes pour la paroisse	fonds de paroisse		0.20
- à M. le curé pour subvenir à ses frais de maladie	fonds de paroisse		100.00
- poudre pour tirer au mortier lors de l'arrivée du nouveau curé	fonds de paroisse		6.20
- souper lors de l'arrivée du nouveau curé	fonds de paroisse		148.20
- à Placide Pharisa, livré 12 quarterons de pommes de terre p. les pauvres	fonds des pauvres		8.40
- à Jean Tobie Pharisa : 8 quarterons de pommes de terre	fonds des pauvres		5.60
- secours permanents à 4 personnes	fonds des pauvres		313.00
- secours extraordinaires à 7 personnes et autres frais d'alimentation	fonds des pauvres		321.25
- à Arthur Caille : pension à l'institut de sourds et muets de Gruyères	fonds des pauvres		182.00
- à l'instituteur : salaire (1'000.-) + école du soir (73.50)	fonds d'école		1'073.50
- à la maîtresse d'ouvrage	fonds d'école		80.00
- à Jaquet et Pharisa : réparations au bâtiment scolaire	fonds d'école		156.90
- d'Irénée Pharisa, 1er acompte sur le loyer des montagnes		1'005.00	
- de Joseph Pharisa : redevance		6.90	
- de Jean Pharisa pour le clos de la scie		5.00	
- de Joseph Pharisa, pour les alentours de la scie et p. son cylindre (2.-)		12.00	
- consommation annuelle de l'électricité			157.20
- à Charles Pharisa, pour préparation de bois et travaux à la Forclaz + digues			20.50
- à la facteuse à l'occasion du Nouvel-An			1.00
- à l'instituteur pour les travaux du recensement fédéral			3.00
- à Jaquet et Pharisa, entrepreneurs : divers travaux et livraison de de planches et de plateaux			112.80
- à Placide Pharisa : 9,5 toises de couverture en tuiles à la maison des filles de Joseph Jaquet			76.00

Ecritures intéressantes en 1901, comptes tenus par Simon Jaquet		Recettes	Dépenses
- solde de la croix mortuaire pour le curé Jordan	fonds de paroisse		34.80
- à Albert Jaquet : nettoyage à l'église	fonds de paroisse		2.40
- 1 flacon d'huile pour l'horloge	fonds de paroisse		1.50
- legs du curé Jordan	fonds des pauvres	500.00	
- legs de Joseph Jaquet à Echarlens	fonds des pauvres	1'000.00	
- à Joseph Magnin : acompte pour la pension des enfants de Léon Pharisa	fonds des pauvres		100.00
- d'Irénée Pharisa, solde 1900 de la location des montagnes		1'005.00	
- d'Irénée Pharisa, acompte 1901 de la location des montagnes		1'005.00	
- à Charles Pharisa : plantations et pépinière : 288 h. à fr. 0.25			72.00
- à Irénée Pharisa pour préparer des billons : 9 journées à fr. 2.80			25.20
- à Jean Pharisa pour préparer des billons : 21 journées à fr. 2.80			58.80
- à la veuve Elise Pharisa pour une scie cassée par la commune			3.00

Ecritures intéressantes en 1902, comptes tenus par Simon Jaquet		Recettes	Dépenses
- pour de l'acide de plomb pour l'usage du feu à l'église	fonds de paroisse		2.00
- à M. le curé, pour les hosties de l'année (pères capucins)	fonds de paroisse		10.00
- à Placide Caille pour aller faire une décoration sur le coq de l'église à l'occasion de la visite pastorale	fonds de paroisse		7.00
- à Jaquet et Pharisa, entrepreneurs : réparations et fournitures diverses	fonds de paroisse		770.05
- de Virginie Caille : solde sur l'achat de la maison de Louis Caille	fonds des pauvres	120.00	
- à Jean Tobie Pharisa : 8 mesures de pommes de terre	fonds des pauvres		10.80
- à Jaquet et Pharisa, entrepreneurs : réparations et fournitures diverses	fonds d'école		223.45
- de Béat Jaquet : loyer annuel de la pinte		300.00	
- de Joseph Pharisa, pour un numéro de bois		8.80	
- de Jaquet et Pharisa, entrepreneurs : imposition pour le cylindre et les alentours de la scie		12.00	
- de Jaquet et Pharisa, entrepreneurs : pour l'incendie de l'atelier		18.90	
- à Emile Jaquet, 16 ans (fils d'Antide) : travaux sur les chemins : 30 h. à fr. 0.20			6.00
- à Charles Pharisa : chemins et graviers, 119 h. à fr. 0.25			29.75
- à Jaquet et Pharisa, entrepreneurs : réparations et fournitures diverses			708.60

Ecritures intéressantes en 1903, comptes tenus par Simon Jaquet			Recettes	Dépenses
- à Placide Pharisa p. livraison de 8 quarterons de p.d.t. à Virginie Caille	fonds des pauvres			9.60
- à Charles Pharisa pour pension et frais de voyage pour Emile Pharisa (?)	fonds des pauvres			5.50
- à Jean Tobie Pharisa : 8 quarterons de pommes de terre	fonds des pauvres			9.60
- à Marie Pharisa pour une paire de souliers à la fillette Sudan	fonds des pauvres			2.00
- à Jos. Caille p. frais de chirurgien pour le fils de Léon Pharisa, appelé Marcel	fonds des pauvres			74.00
- de Jean Pharisa, fils de Joseph, pour le clos de la scie			5.00	
- à Jean Tobie Pharisa : plantations et pépinière - 90 h. à fr. 0.25				22.50
- à Charles Pharisa : digues, gravier et nouveau chemin				50.14
- à Irénée Pharisa : divers transports et travaux divers				168.60

Ecritures intéressantes en 1904, comptes tenus par Simon Jaquet			Recettes	Dépenses
- à Jaquet et Pharisa, entrepreneurs : une porte double pour le grenier	fonds des pauvres			12.50
- à Jean Pharisa, fils de Joseph, prêt pour solder l'achat de sa maison	fonds des pauvres			471.00
- à Jaquet et Pharisa, entrepreneurs : réparations et fournitures diverses	fonds d'école			247.00
- de Jaquet et Pharisa, entrepreneurs : pour bois livré par le forestier			50.00	
- de Jaquet et Pharisa, entrepreneurs : imposition pour le cylindre et les al. de la scie (1903-1904)			24.00	
- emprunt à la Banque cantonale : actions du chemin de fer électrique C.B.M.				12'000.00
- à Alexandre Musy : emprunt pour le rachat de Montmochy, y compris intérêts (fr. 495.-)				22'495.00
- à Charles Pharisa pour 411 pieds de gravier à fr. 0.09				46.20
- à Irénée Pharisa : travaux, voiturages, livraison de fumier pour la pépinière, pierres pour les digues				265.30
- pour effets militaires à Alfred Magnin				2.00
- restauration des pompiers lors de l'incendie de Neirivue				98.95
- à Charles Pharisa : travaux dans les montagnes et aux digues				45.25
- à Joseph Pharisa : couverture en tuiles d'une grange				76.00
- à Jean Pharisa (?) : couverture en tuiles (1134 pieds à fr. 0.08)				90.72
- à Irénée Pharisa : couverture en tuiles (700 pieds à fr. 0.08)				56.00
- subsidis communal (?) pour l'incendie de Neirivue				200.00
- à Cyprien Caille : art. 664b exproprié en 1896, pour la construction de la nouvelle cure				555.00
- à Jaquet et Pharisa, entrepreneurs : pour divers travaux				306.40
- de Jaquet et Pharisa, entrepreneurs : solde pour la construction du chalet des Fonds				1'100.00

Ecritures intéressantes en 1905, comptes tenus par Simon Jaquet			Recettes	Dépenses
Les registres du Fonds de paroisse sont archivés par la paroisse dès cette année				
- à l'hôpital de district de Riaz : 17 jours à fr. 1.- pour Elise Pharisa	fonds des pauvres			17.00
- reçu des enfants d'Elise Pharisa pour dépenses faites à l'hôpital de Riaz	fonds des pauvres		17.00	
- à Placide Pharisa, livré 10 quarterons de pommes de terre p. les pauvres	fonds des pauvres			9.60
- à l'instituteur pour frais d'une promenade scolaire	fonds d'école			4.00
- de Jaquet et Pharisa, entrepreneurs : pour occupation de terrains communaux + cylindre				12.00
- pour effets militaires à Alfred Magnin				2.00
- à Oscar Pharisa : plantations à la pépinière - 96 h. à fr. 0.22				21.10
- à Irénée Pharisa : plantations, pépinière, voiturage et travaux à l'éboulement				184.30
- à Jean Pharisa (?) pour travaux à l'éboulement - 38 h. à fr. 0.30				11.40
- à Jean Tobie Pharisa pour faire des réparations au réseau d'eau : 24 h. à fr. 0.25				6.00
- à Charles Pharisa pour travaux d'endiguement : 48 h. à fr. 0.25				12.00
- à Charles Jaquet pour mesurer les toits en tuiles				5.00
- à Elise Jaquet pour faire le service du téléphone				10.00
- à M. Wolf pour faire un orgue				6'000.00
- à Jaquet et Pharisa, entrepreneurs : pour divers travaux				229.75

Ecritures intéressantes en 1906, comptes tenus par Simon Jaquet			Recettes	Dépenses
- Jean Pharisa fils de Joseph, cédula hypothécaire, échéance le 28 janvier	fonds des pauvres		471.00	
- de Jean Pharisa, intérêt du secours extra 1906 (écriture ci-dessus)	fonds des pauvres		18.80	
- pour Constance Pharisa, fille de Jean Tobie, à l'école ménagère à Gruyères	fonds des pauvres			18.12
- à Jean Tobie Pharisa : 5 quarterons de pommes de terre	fonds des pauvres			6.00
- à Jaquet et Pharisa, entrepreneurs : pour divers travaux	fonds d'école			45.35
- de Jean Pharisa, fils de Joseph, pour le clos de la scie			12.00	
- à Elise Jaquet pour les dépêches du téléphone				23.80
- de Jaquet et Pharisa, entrepreneurs : intérêts dûs au retard de leurs paiements			41.20	
- à Oscar Pharisa pour nettoyer le réservoir : 7 h. à fr. 0.25				1.75
- à Irénée Pharisa : divers travaux et voiturages,				80.20
- à Marie Pharisa, fille de Claude, pour nettoyage du cimetière				23.00

- à Placide Pharisa, pour couverture en tuiles d'une grange		46.00
- à Béat Jaquet, pintier, pour avoir servi à boire et à manger p. la commune (comme chaque année)		299.70

Ecritures intéressantes en 1907, comptes tenus par Simon Jaquet			Recettes	Dépenses
- de Jules Pharisa (1858), fils de Claude : le loyer pour la maison dite "Le stand"	fonds des pauvres		12.00	
- de Jean Tobie, remb. de l'avance faite à sa fille Madeleine, à l'école ménagère	fonds des pauvres		19.75	
- de Jean Pharisa, intérêt du secours extra 1906 (écriture ci-dessus)	fonds des pauvres		18.84	
- à Madeleine Pharisa, fille de Jean Tobie : pension à l'école ménagère	fonds des pauvres			19.75
- à Jean Tobie Pharisa : 10 quarterons de pommes de terre	fonds des pauvres			12.00
- aux deux membres de la commission scolaire	fonds d'école			10.00
- à Henri Clerc, nouvel instituteur, son salaire pour 3 mois	fonds d'école			225.00
- achat d'une pièce de terre pour y construire une maison d'école	fonds d'école			95.00
- de Jean Pharisa, fils de Joseph, pour le clos de la scie			12.00	
- de Jean Pharisa, fils de Joseph, pour du ciment			0.80	
- de Charles Caille (grand-père de Charly ?) pour les racines de gentianes			57.00	
- à Marie Pharisa, fille de Claude, pour nettoyage du cimetière et y avoir enlevé des pierres				24.50
- à Placide Pharisa pour nettoyage à la Forclaz : 34 h. à fr. 0.25				8.50
- à Charles Pharisa pour travaux sur les routes et nettoyage au Fossard	50 h. à fr. .025			12.50
- à Irénée Pharisa : endiguement, voiturage et nettoyage au Fossard avec jument				28.40
- aux Pères capucins de Bulle, don en argent au lieu de bois				50.00

Ecritures intéressantes en 1908, comptes tenus par Simon Jaquet			Recettes	Dépenses
- de Jean Pharisa, fils de Joseph : intérêts 4 % sur sa cédula hypothécaire	fonds des pauvres		18.85	
- de Jules Pharisa (1858), fils de Claude : le loyer de la maison dite "Le stand"	fonds des pauvres		12.00	
- à Joseph Pharisa, pour réparation de la maison dite "Le stand"	fonds des pauvres			25.75
- à Jean Tobie Pharisa : 10 quarterons de pommes de terre	fonds des pauvres			10.50
- de Jules Pharisa, imposition des travaux à faire pour la nouvelle école	fonds d'école		10.00	
- à Joseph Pharisa pour réparations diverses				64.55

Construction de la nouvelle école, à l'emplacement de l'actuelle Auberge des Montagnards

- fers "T" + location de rails et de wagonnets	fond d'école			1'833.50
- acompte pour la maçonnerie	fond d'école			12'500.00
- Joseph Pharisa, charpente	fond d'école			2'930.55
- à Elise Jaquet, aubergiste : souper lors de la levée de la charpente	fond d'école			234.60
- tuiles et briques	fond d'école			879.95
- acompte sur la ferblanterie	fond d'école			1'418.00
- minage et dynamite pour la carrière	fond d'école			157.50
- voiturage de sable, de chaux et de bois	fond d'école			4'181.15

Total payé cette année **24'135.25**

- de Jean Pharisa, fils de Joseph, pour le clos de la scie			12.00	
- d'Irénée Pharisa : pour frais de mises des montagnes			126.60	
- de Jean Pharisa pour les racines de gentianes			5.00	
- de Joseph Pharisa : p. son cylindre et les alentours de la scie pour 1907 et 1908			24.00	
- d'Irénée Pharisa, pour 750 tuiles à 0.12			90.00	
- à Marie Pharisa, fille de Claude, pour nettoyage du cimetière				24.50
- à Joseph Pharisa : sciage et divers travaux				312.60
- à Oscar Pharisa pour creuser le canal du village d'enhaut (avec plusieurs autres ouvriers)				11.40
- à Irénée Pharisa : pour couverture en tuiles (19 toises à fr. 8.-)				152.00

Ecritures intéressantes en 1909, comptes tenus par Simon Jaquet			Recettes	Dépenses
- de Jean Pharisa, fils de Joseph : intérêts 4 % sur sa cédula hypothécaire	fonds des pauvres		18.84	
- de Jean Pharisa : amortissement de son emprunt du 28 janvier 1904	fonds des pauvres		200.00	
- de Jules Pharisa (1858), fils de Claude : le loyer de la maison dite "Le stand"	fonds des pauvres		12.00	
- à Jean Tobie, feu Claude : secours extra	fonds des pauvres			20.00
- à Marguerite Pharisa (?) : frais d'entretien et d'inspection d'apprentissage	fonds des pauvres			5.00
- à Joseph Pharisa : divers travaux et fournitures	fonds d'école			70.60

Construction de la nouvelle école, à l'emplacement de l'actuelle Auberge des Montagnards

- à Joseph Pharisa : menuiserie, meubles et sciage de billons	fonds d'école			9'010.80
- à divers maîtres d'état : travaux et fournitures diverses	fonds d'école			8'595.80
- à Trezzini : solde pour les travaux de maçonnerie de l'école	fonds d'école			8'833.25

- à Elise Jaquet, aubergiste : dîner lors de l'inauguration de l'école	fond d'école		223.80
Total payé cette année			26'663.65
- de Jean Pharisa, fils de Joseph, pour le clos de la scie		12.00	
- de Joseph Pharisa : p. son cylindre et les alentours de la scie		12.00	
- d'Emile Jaquet, fils d'Antide : pour réparation d'arme		3.00	
- de Placide Pharisa, pour des chênes sur la commune		330.00	
- à Albert Jaquet, comme régulièrement chaque année : quelques centaines d'heures à fr. 0.30			
- à Marie Pharisa, fille de Claude, pour nettoyage du cimetière			25.00
- à Marcel Pharisa, 17 ans, fils de Léon, pour coupe de bois : 10.5 jours à fr. 3.-			31.50
- à Irénée Pharisa, voiturage : 44 h. à fr. 0.80			35.20
- à Emile Jaquet pour confection de 11 stères de bois pour la commune			36.00
- à Joseph Pharisa : divers travaux et réparations			138.00
- à Joseph Pharisa : mobilier pour la chambre des archives			266.75
- à Joseph Pharisa pour travaux et fournitures pour le chalet des Peyrreires			129.15
- à Irénée Pharisa : divers charrois pour l'eau du village			13.60
- à Irénée Pharisa : pour descendre des billons à la scie + course à Bulle pour la commune			17.60

Ecritures intéressantes en 1910, comptes tenus par Simon Jaquet		Recettes	Dépenses
- de Jean Pharisa, fils de Joseph : intérêts 4 % sur sa cédula hypothécaire	fonds des pauvres	16.83	
- du receveur d'Etat : subside pour la construction de la nouvelle école	fonds d'école	5'000.00	
- de Jean Pharisa, fils de Joseph, pour le clos de la scie		12.00	
- de Jean Pharisa, fils de Joseph, pour le long du ruisseau à Décrin		10.00	
- de Joseph Pharisa : p. son cylindre et les alentours de la scie		12.00	
- à Marcel Pharisa, 18 ans, fils de Léon, travaux aux digues : 85 h. à fr. 0.30			25.50
- à Marcel Pharisa, 18 ans, fils de Léon, travaux à la pépinière : 64 h. à fr. 0.30			19.20
- à Jean Tobie Pharisa : travaux sur les digues de la Sarine : 49 h. à fr. 0.30			14.70
- à Ernest Magnin p. travail à la pépinière et aux digues : 77 h. à fr. 0.30			23.10
- à Marie Pharisa, fille de Claude, pour nettoyage du cimetière			25.00
- à Placide Pharisa pour travaux en montagne : 44 h. à fr. 0.30			13.20
- à Jules Pharisa (1858), fils de Claude : pour endiguements (8 h. à fr. 0.30)			2.40
- à Irénée Pharisa pour divers voiturage			63.60
- à Léon Pharisa pour enlever des haies : 4 h. à fr. 0.30			1.20
- à Charles et à Joseph Jaquet : travaux à la cave à fromage			80.50
- à Joseph Pharisa : divers travaux, sciage + livr. de bancs et de banquettes			343.40
- au secrétaire communal pour avoir fait le recensement fédéral de la population			20.00
- payé la moitié des frais d'achat d'un harmonium			136.00

Ecritures intéressantes en 1911, comptes tenus par Simon Jaquet		Recettes	Dépenses
- de Jean Pharisa, fils de Joseph : intérêts 4 % sur sa cédula hypothécaire	fonds des pauvres	10.84	
- de Jean Pharisa, fils de Joseph : amortissement de sa dette	fonds des pauvres	71.00	
- de Jules Pharisa (1858), fils de Claude : le loyer de la maison dite "Le stand"	fonds des pauvres	12.00	
- à Alexis Pharisa (1893), travail sur le jardin de l'école : 33 h. à fr. 0.30	fonds d'école		9.90
- à Léon Pharisa (1862), travail sur le jardin de l'école : 44 h. à fr. 0.30	fonds d'école		13.20
- à Joseph Pharisa, fils de Claude : travaux de réparation à l'école	fonds d'école		61.05
- d'Irénée Pharisa pour le paiement des montagnes		4'220.00	
- de Jean Pharisa, fils de Joseph : clos de la scie, ruisseau à Décrin et une parcelle aux Auges		24.00	
- de Joseph Pharisa : cylindre et alentours de la scie		12.00	
- d'Irénée Pharisa pour une parcelle de terre au Chermin (Tsermin)		21.00	
- à Léon Pharisa pour éclaircies dans les forêts et trav. en pépinière : 113 h. à fr. 0.30			33.90
- à Alexis Pharisa (dit "Jaggi") : trav. en forêt et pépinière : 59 h. à fr. 0.30			17.70
- à Marie Pharisa, fille de Claude, pour nettoyage du cimetière			25.00
- aux capucins de Bulle, par charité, comme chaque année			50.00
- à Albert Jaquet, Ernest et Charles Magnin : 88 h. à fr. 0.30 pour réparation aux conduites d'eau			26.70
- à Barbey, chercheur de sources			30.00
- à Joseph Pharisa, fils de Claude : travaux de réparation et div. fournitures			150.52
- à Léon Pharisa pour creuser à la gîte pour l'eau : 35 h. à fr. 0.30			44.70
- à Oscar Pharisa pour préparation de stères de billons et de carrons + cond. d'eau à la gîte			56.40
- à Irénée Pharisa : travaux divers et fourniture d'un tuyau			12.60
- à Emile Jaquet, fils d'Antide : 1 jour avec l'arpenteur pour l'endiguement			3.00
- à Jean Pharisa, fils de Joseph, pour couverture en tuiles (1372 pièces à 0.08)			109.75

Ecritures intéressantes en 1912, comptes tenus par Simon Jaquet		Recettes	Dépenses
- de Jean Pharisa, de Joseph : intérêts 4 % sur hypothèque + amortissement	fonds des pauvres	212.15	

- de Constant Pharisa (1864), de Claude : le loyer de la maison dite "Le stand"	fonds des pauvres	12.00	
- à Léon Caille, fils de Marie, malade, pour aller quelques temps aux bains	fonds des pauvres		200.00
- à Jean Pharisa, fils de Joseph : une pelle + vitres à La Chaux à Rosine	fonds des pauvres		4.00
- à Henri Clerc, instituteur, traitement annuel + supplément p. cours du soir	fonds d'école		1'468.00
- à la maîtresse d'ouvrage, salaire annuel	fonds d'école		180.00
- à Mélanie Jaquet, magasin : matériel scolaire	fonds d'école		10.30
- à Charles Jaquet pour réparation à l'appareil à tricoter	fonds d'école		2.00
- à Jean Pharisa, fils de Joseph : réparations diverses	fonds d'école		53.00
- à Brodard, pour 18 storres pour les fenêtres de l'école, à fr. 9.- pièce	fonds d'école		162.00
- d'Irénée Pharisa pour le paiement des montagnes		4'220.00	
- de Jean Pharisa, fils de Joseph : clos de la scie, ruisseau à Décrin et une parcelle aux Auges		27.00	
- de Jean Pharisa, fils de Joseph : cylindre et occupation de terrains communaux près de la scie		12.00	
- d'Irénée Pharisa, pour un foyard		5.00	
- d'Irénée Pharisa, pour la terre des Rontes		10.00	
- à Alexis Pharisa et Cie, pour 350 fagots à fr. 0.08 pour les digues			28.00
- à Oscar Pharisa, pour 400 fagots à fr. 0.08 pour les digues			32.00
- à Léon Pharisa, pour nettoyer les montagnes et chemins : 193 h. à fr. 0.30			57.95
- à Jean Tobie Pharisa et ses fils pour nettoyer les montagnes : 702 h. à fr. 0.30			210.60
- à Léon Pharisa pour sortir des carrons : 18 h. à fr. 0.30			5.40
- à Alexis Pharisa pour plantations dans la pépinière : 68 h. à fr. 0.30			20.40
- à Edouard et Oscar Pharisa pour nettoyer les montagnes : 125 h. à fr. 0.30			43.50
- à Marie Pharisa et Léon Pharisa pour nettoyer la pépinière			33.45
- à Alexis Pharisa, trav. sur les routes et endiguements	97 h. à fr. 0.30		29.10
- à Joseph Pharisa : sciage, travaux divers au vieux chalet et au chalet de la Zorettaz			1'267.20
- à Léon Pharisa, trav. aux digues, à la Forclaz, au Peyrreires et à la Fayère	181 h. à fr. 0.30		54.30
- à Marie Pharisa, fille de Claude, pour nettoyage du cimetière			25.00
- à Placide Pharisa, fils de Léon : 5,5 jour à fr. 3.50 à la Zorettaz			19.25
- à Edouard et Oscar Pharisa pour travaux d'endiguement : 41 h. à fr. 0.30			13.00
- à Emile Jaquet (Antide) et Albert Jaquet (frère d'Antide) : pour routes et endiguement			19.95
- à Marcel Pharisa et à son père Léon, pour travaux d'endiguement : 76 h à fr. 0.30			22.80
- à Jean Pharisa, de Joseph subside pour couverture en tuiles : 3 toises à fr. 8.-			24.00

Ecritures intéressantes en 1913, comptes tenus par Simon Jaquet		Recettes	Dépenses
- de Constant Pharisa (1864), de Claude : le loyer de la maison dite "Le stand"	fonds des pauvres	12.00	
- au ramoneur Ph. Prince (pour 3 fois)	fonds d'école		5.40
- à Pacifique Jaquet et à Démétri pour préparer le bois de l'école	fonds d'école		85.80
- pour 2 ampoules et 32 bougies	fonds d'école		2.60
- à Jean Pharisa, fils de Joseph : diverses réparations	fonds d'école		65.20
- de Jean Pharisa, fils de Joseph : bois à la taxe		41.60	
- de Jules Granjean pour un chêne mitoyen (?)		50.00	
- de Joseph Pharisa pour 3 chars de pierres		4.50	
- à Vallélian, Jaquet Joseph et Alphonse, Jean Caille : pour 1 jour d'exercice de pompiers à Grandvillard			28.00
- à Alexis Pharisa et à Léon Pharisa : pour entasser des moules de bois : 1 jour			6.50
- à Jean Pharisa et à Emélie Pharisa : subsides pour couvertures en tuiles			262.00

Ecritures intéressantes en 1914, comptes tenus par Simon Jaquet		Recettes	Dépenses
- de Jules Pharisa (1858), de Claude : le loyer de la maison dite "Le stand"	fonds des pauvres	12.00	
- au Dr. Goumaz pour soins donnés à Emile Jaquet	fonds des pauvres		10.00
- à Démétri Jaquet, secours extra	fonds des pauvres		20.00
- à Emile Jaquet, feu Antide, secours extra	fonds des pauvres		10.00
- à Placide Pharisa et à son père Léon : creusage pour le bassin : 20 h. à 0.30	fonds d'école		6.00
- à Jean Pharisa, fils de Joseph : une barrière + diverses réparations	fonds d'école		59.10
- d'Oscar Pharisa, loyer des Rouez et le chemin de la Croix Rédéranna		10.00	
- de Jean Pharisa, de Joseph : pour un carron		7.00	
- d'Emélie Pharisa, pour bois à la taxe		117.40	
- de Jean et Joseph Pharisa : cylindre, occupations de terrains communaux		12.00	
- de Jean Pharisa, de Joseph : clos de la scie, terres aux Auges et en bas du pont du Canada		62.00	
- d'Elise Jaquet, pintièrre pour une prise d'eau (20.-) et pour les dépêches du téléphone		42.00	
- à Jean Tobie Pharisa : transport de 37 sacs de chaux au Poutè-Paluds : fr. 1.20 par sac			43.80
- à Placide Pharisa, 2 treillis pour la pépinière + 2 journées de marquage de bois			14.00
- à Placide Pharisa pour préparer des billons : 21 h. à fr. 0.40			8.40
- à Jean Pharisa, de Joseph : réparation du chalet des Poutè-Palud			602.25
- à Léon Pharisa pour nettoyage du réservoir et des conduites d'eau : 13 h. à fr. 0.35			4.55

- à Placide Pharisa, huissier : une journée à la mise des montagnes		3.50
- à Irénée Pharisa et à Jos. Jaquet : conduire à Fribourg, chercher et affourager les chevaux de la mob.		37.00
- subside alloués à 24 soldats mobilisés	10.- par soldat	240.00
- subside alloué à 5 familles de mobilisés		1'138.00
- du commissariat communal : remboursement de l'avance faite aux familles des mobilisés 14-18		1'138.00

Ecritures intéressantes en 1915, comptes tenus par Simon Jaquet		Recettes	Dépenses
- de Jules Pharisa (1858), de Claude : le loyer de la maison dite "Le stand"	fonds des pauvres	12.00	
- à 8 personnes nécessiteuses : secours momentanés	fonds des pauvres		520.40
- à Emile Jaquet (Antide) : secours momentané	fonds des pauvres		55.00
- à Alfred Magnin : secours momentané	fonds des pauvres		10.00
- à Jean Pharisa pour 1 serrure et des vitres pour l'école	fonds d'école		15.00
- d'Irénée Pharisa : une prise d'eau pour un bassin			80.00
- à Alexis et Joseph Pharisa + Charles Magnin : subsides aux mobilisés	10.- par soldat		30.00

Ecritures intéressantes en 1916, comptes tenus par Simon Jaquet		Recettes	Dépenses
- de Jules Pharisa (1858), de Claude : le loyer de la maison dite "Le stand"	fonds des pauvres	12.00	
- secours permanents pour 9 personnes nécessiteuses	fonds des pauvres		1'057.70
- secours momentanés pour 9 personnes nécessiteuses	fonds des pauvres		543.20
- à Emile Jaquet (Antide) : secours momentané	fonds des pauvres		30.00
- à Léon Pharisa pour couper et porter le bois de l'école : 30 h. à fr. 0.40	fonds d'école		12.00
- à Jean Pharisa : pour bancs d'école et réparations	fonds d'école		393.02
- de Jean Pharisa, de Joseph et d'Emélie Pharisa : carrons et tilleuls		20.00	
- de Placide Pharisa pour l'assurance des bûcherons		13.65	
- de Pacifique Jaquet pour l'achat d'une parcelle du Perru d'Avau		50.00	
- avance à la famille de Gratien Caille, mobilisé			69.00
- à Placide Pharisa pour préparation des bois de la soumission pour le 11 décembre			558.00
- à Placide Pharisa pour préparer 44 stères à fr. 2.95 par stère			129.80
- à Jean Pharisa, de Joseph : construction d'une remise et p. réparation au chalet de Montmochy			793.95
- pour une couronne mortuaire pour le secrétaire communal Louis Jaquet le nouveau secrétaire est Charles Jaquet, feu Constant			22.00
- au chef de gare pour l'expédition de 10 wagons de bois à papier			47.90
- à Irénée Pharisa pour voiturier le bois à papier jusqu'à la gare (10 fois le prix du convoi ferroviaire)			473.00
- à Justine Jaquet pour l'entretien du cimetière			22.00
- à Jean Pharisa pour sciage et divers travaux			430.03
- à Irénée Pharisa pour divers charrois			173.60
- payé l'impôt de guerre			156.00

Ecritures intéressantes en 1917, comptes tenus par Simon Jaquet		Recettes	Dépenses
- secours permanents à 5 personnes nécessiteuses	fonds des pauvres		742.30
- secours momentanés à 13 personnes nécessiteuses (dont pour Emile Jaquet, d'Antide)	fonds des pauvres		1'280.25
	fonds des pauvres		(85.00)
- de Louis Jordan : 1/3 du montant versé pour achat de bourgeoisie	fonds des pauvres	1'000.00	
- de Placide Pharisa, loyer de 2 comunages	fonds d'école	70.00	
- à Henri Clerc, instituteur, salaire y compris pour le cours du soir	fonds d'école		1'885.00
- salaire de la maîtresse	fonds d'école		1'150.00
- de Louis Jordan : 1/3 du montant versé pour achat de bourgeoisie	fonds d'école	1'000.00	
- à Placide Pharisa pour conduire et hâcher les bois pour les écoles	fonds d'école		65.80
- à Marcel Pharisa pour conduire le bois près de l'école	fonds d'école		7.00
- de Louis Jordan : 1/3 du montant versé pour achat de bourgeoisie		1'000.00	
- à Léon Pharisa pour préparer du sable et du gravier			22.00
- à Jean Pharisa, de Joseph pour sciages, cylindrages et équarissages			353.70
- à Edouard Pharisa : subside de mobilisation			10.00
- à Louis Jaquet pour prises de taupes			200.00
- à Irénée Pharisa pour 33 stères de bois à papier, à fr. 20.- le stère			660.00
- à Jean Pharisa, de Joseph, pour agrandissement du chalet de Montmochy			621.00

Ecritures intéressantes en 1918, comptes tenus par Simon Jaquet		Recettes	Dépenses
- secours permanents à 6 personnes nécessiteuses (dont pour Emile Jaquet, d'Antide : fr. 20.- par mois)	fonds des pauvres		1'704.35
	fonds des pauvres		(240.00)
- secours momentanés à 15 personnes nécessiteuses (dont pour Emile Pharisa ???, en pension à Baulmes et à Orbe)	fonds des pauvres		1'245.15
	fonds des pauvres		(89.60)
	fonds des pauvres		(125.00)

- à Placide Pharisa, impôts sur frais de la "fretchire" (fruitière ou fromagerie)	fonds des pauvres		1.45
- à Jean Pharisa pour réparation à la chaux à Rosine	fonds des pauvres		43.10
- de Placide Pharisa, loyer de 2 comunages	fonds d'école	70.00	
- reçu pour un signal de triangulation, placé aux Rées		5.00	
- de Jules Grandgean, amende pour recel de bois volé		30.00	
- de l'Etat et de divers : indemnités pour le ravitaillement de guerre, comme ces dernières années		10'108.48	
- à Pacifique Jaquet : défrichage et terrassement "au Canada" = 1557 m. à fr. 0.65			1'012.05
- à Justine Jaquet pour l'entretien du cimetière, comme chaque année			22.00
- à Elise Jaquet, aubergiste, pour la pension d'un taupier : 24 jours à fr. 3.80			91.20
- au sinistré (entendre : accidenté) Joseph Pharisa, du 1er janvier au 31 mars			42.00
- à Muller aubergiste, repas et vin aux 5 personnes qui ont été cherché le corps de Victor Aebischer, protestant d'Aarberg, accidenté en Porcheresse	(ouvrier ébéniste fracture du crâne)		8.45
- indemnités aux 5 secouristes, dont Emile Jaquet, Charles Magnin, Placide Pharisa			75.00
- à Gratien et Auguste Caille pour creuser la tombe de l'étranger			8.40
- à l'aubergiste pour les 5 secouristes			18.40
- à Jean Pharisa, de Joseph, pour le cercueil de l'accidenté			16.00
- à Jean Pharisa, pour couverture en tuiles : 560 pièces à fr. 0.08			44.80
- à Emile et Albert Jaquet, pour couverture en tuiles : 23 toises et 77 pieds			167.60
- transformation de la maison d'école en auberge communale dont à Jean Pharisa, pour charpente, menuiserie et tuiles			22'693.50 (10053.25)
- à la paroisse, comme chaque année dorénavant, pour une messe matinale fondée dominicale			100.00
- à Jean Pharisa pour une cantine de fête lors de la première messe de ...			401.00
- subsides aux familles nécessiteuses des mobilisés 14-18			735.10

Ecritures intéressantes en 1919, comptes tenus par Simon Jaquet		Recettes	Dépenses
- secours permanents à 11 personnes nécessiteuses (dont pour Emile Jaquet, d'Antide : fr. 20.- par mois)	fonds des pauvres fonds des pauvres		2'572.60 (240.00)
- secours momentanés à 12 personnes nécessiteuses (dont pour Emile Jaquet) (dont pour Emile Jaquet, pour achat de souliers aux enfants) (dont pour Emile Jaquet, pour le Dr. Charrière pour un enfant) (dont pour Emile Jaquet, pour une visite du Dr. Goumaz)	fonds des pauvres fonds des pauvres fonds des pauvres fonds des pauvres fonds des pauvres		1'379.10 (125.00) (25.90) (15.00) (27.00)
- à Placide Pharisa, impôts sur frais de la "fretchire" (fruitière ou fromagerie)	fonds des pauvres		0.75
- de Placide Pharisa, loyer de 2 comunages	fonds d'école	70.00	
- à l'instituteur : cotisation pour la caisse de retraite : 80.- par an	fonds d'école		80.00
- à la maîtresse : cotisation pour la caisse de retraite : 20.- par an	fonds d'école		20.00
- salaire annuel de l'instituteur, y compris allocations	fonds d'école		2'378.00
- salaire annuel de la maîtresse, y compris allocations	fonds d'école		1'543.95
- à Jean Pharisa, de Joseph, pour divers travaux pour l'école	fonds d'école		204.72
- d'Irénée Pharisa pour le paiement des montagnes		4'360.00	
- d'Irénée Pharisa, le loyer d'une pièce de terre derrière les Auges		61.00	
- de Jean Pharisa, le long du ruisseau à Décrin		45.00	
- d'Ernest Magnin et d'Irénée Pharisa pour une prise d'eau à la cuisine		40.00	
- de l'Etat et de divers : indemnités pour le ravitaillement de guerre		22'638.81	
- à plusieurs bûcherons pour avoir préparé les bois, de janvier à avril			9'603.35
- souper offert aux soldats rentrés de la mobilisation + "à boire" à tous les autres mobilisés			394.35
- à Alexis Pharisa, subside de mobilisation : 22 jours à fr. 1.50			33.00
- pour la collecte en faveur des pays dévastés par la guerre			50.00
- subside communal à la société de chant			100.00
- à Jean Ansermot, géomètre pour plan de situation pour le nouveau stand et les cibles			73.00
- construction du poids public (Jean Studer)			3'085.00
- impression de 1050 tickets (Jean Studer)			40.35
- à divers : autres trav. pour la construction du poids public, dont 473 h. à fr. 0.70, 0.75, 0.80, 1.30			1'341.40
- subsides aux familles nécessiteuses des mobilisés 14-18			3'121.50

Ecritures intéressantes en 1920, comptes tenus par Simon Jaquet		Recettes	Dépenses
- de Placide Pharisa, remb. des frais de pension de 2 enfants à Léon Pharisa	fonds des pauvres	200.00	
- secours permanents à 8 personnes nécessiteuses (dont pour Jacques Pharisa (1832) fils de Jean Nicolas, à Paris) (dont pour Emile Jaquet, d'Antide : fr. 20.- par mois)	fonds des pauvres fonds des pauvres fonds des pauvres		1'659.23 (80.13) (240.00)
- secours momentanés à 12 personnes nécessiteuses (dont pour Emile Jaquet) (dont pour Emile Jaquet, pour achat de souliers aux enfants)	fonds des pauvres fonds des pauvres fonds des pauvres		3'835.87 (232.00) (28.50)

(dont pour Oscar Pharisa, 1889, fils de Jean Tobie)	fonds des pauvres	(800.00)
(dont pour Emile Pharisa ??? à l'hôpital cantonal)	fonds des pauvres	(133.00)
- salaire annuel de l'instituteur Henri Clerc, y compris allocations	fonds d'école	3'132.00
- salaire annuel de la maîtresse Dessarzin, y compris allocations	fonds d'école	2'400.00
- à Jean Pharisa, de Joseph, pour réparations à l'école	fonds d'école	49.60
- à Casimir Magnin : traitement comme peseur public		20.00
- à Alexis Pharisa pour préparer 57 stères de bois à fr. 9.- et 2302 fagots à fr. 0.28		1'213.00
- à Placide Pharisa pour journées de bornage et de démarquations		64.15
- remèdes contre la fièvre aphteuse		53.50
- à Pacifique Jaquet et à d'autres : indemnités de chômage dues à la fièvre aphteuse		202.40
- à Emile Jaquet, d'Antide : indemnité de chômage		38.00
- à Constance Pharisa (1890), fille de Jean Tobie, pour laver la laiterie		3.20
- à Joseph Pharisa (1864), feu Claude, pour clôturer autour des fermes infectées par la fièvre aphteuse		14.40
- pension des gendarmes assurant le contrôle : 68 jours		297.50
- à Jean Pharisa, de Joseph : divers travaux et fournitures		1'621.39
- à Alice Marie Zurich et au notaire : achat de terrains aux Rez		61'549.55
- aux enfants de Léon Pharisa pour achat de terrain à bâtir : 49 m2 à fr. 3.50		171.50
- à la société de tir pour la construction du stand et des cibles (avec Grandvillard)		5'193.00
- à Irénée Pharisa, la part du subside de l'Etat, lui revenant, pour le drainage des Parères		2'351.00
- construction de la maison de commune, sur l'emplacement de l'ancien stand		10'445.60
<p>Les réviseurs des comptes (affaires communales et paroissiales du canton) ont notifié à la commune que les comptes présentent de nombreuses lacunes et erreurs comptables. Les dettes atteignant près de fr. 260'700.- il est urgent de stopper les emprunts et faire le nécessaire pour amortir cette dette de façon sensible.</p> <p>De plus, les constructions du poids public, de la maison de commune et de la ligne de tir n'ont pas été autorisées conformément à la loi. Le Conseil d'Etat devait d'abord donner son aval avant le début de ces constructions, conformément aux articles 226 et suivants.</p>		

Ecritures intéressantes en 1921, comptes tenus par Simon Jaquet		Recettes	Dépenses
- de Placide Pharisa, mari d'Emélie, premier tenancier de l'Auberge	fonds des pauvres	10.00	
- d'Oscar Pharisa, intérêts du secours de 800.-	fonds des pauvres	36.00	
- secours permanents à 10 personnes nécessiteuses (dont pour Jacques Pharisa (1832), fils de Jean Nicolas, à Paris)	fonds des pauvres		9'365.17
(dont p. Emile Jaquet, d'Antide : lait, pension, denrées alimentaires)	fonds des pauvres		(347.32)
- secours momentanés à 7 personnes nécessiteuses (dont pour Emile Jaquet, feu Auguste)	fonds des pauvres		2'187.70
(dont pour Emile Pharisa ??? à l'hôpital cantonal)	fonds des pauvres		(177.80)
- à Hélène Pharisa (???), pour récupérer l'école	fonds d'école		37.20
- pour l'électricité de l'école	fonds d'école		157.55
- location de l'auberge		1'000.00	
- de Casimir Magnin : le produit du poids public		46.00	
- d'Irénée Pharisa pour un sapin blanc		132.50	
- de Jean Pharisa, de Joseph : 3 mises de bois		13'372.53	
- de Jean Pharisa, pour occupation de terre à la scie + emplacement pour le cylindre		12.00	
- reçu de Placide Pharisa, tenancier, frais de mise en location de l'auberge		33.00	
- de Jean Pharisa pour une prise d'eau, de même pour Jean Caille		40.00	
- à Emile Jaquet et à Raymond Pharisa, travaux aux conduites d'eau			39.00
- à Léon Pharisa pour piquetage de chemin en forêt			21.00
- à Emile Jaquet, d'Antide : travaux aux digues et p. remiser du bois à l'hangar			48.80
- à la société de tir : solde pour la construction du stand			2'693.35
- à la société de tir pour la construction du téléphone			500.00
- à Jean Pharisa, solde pour la construction de la maison communale			6'000.00
- à divers : solde pour la construction de la maison communale			413.00
- au gendarme Syngi pour service de fièvre aphteuse au Motélon			50.00
- pension du gendarme Alfred Pythoud : 15 jours de garde à la Forclaz (fièvre aphteuse)			40.00
- à Raymond Pharisa (1900), fils de Léon : indemnité de chômage par la CNA			67.20
- à Jean Pharisa : 1 cadre pour diplôme décerné au curé Robadey			50.00
<p>Nouvelle mise en garde très sérieuse de l'organe cantonal de révision sur la présentation des comptes. Ils présentant encore une fois de graves lacunes...</p>			

Ecritures intéressantes en 1922, comptes tenus par Lucien Jaquet		Recettes	Dépenses
- d'Oscar Pharisa, son remboursement du prêt de 1920	fonds des pauvres	800.00	
- d'Oscar Pharisa, intérêts sur le montant de fr. 800.-	fonds des pauvres	36.00	

- secours permanents à 10 personnes nécessiteuses (dont pour Jacques Pharisa (1832), asile des vieillards de Paris) (dont p. Léon Caille à Epagny : lait, pension, denrées alimentaires) (dont p. Emile Jaquet, d'Antide : lait, pension, denrées alimentaires)	fonds des pauvres fonds des pauvres fonds des pauvres fonds des pauvres		9'566.79 (339.30) (2250.00) (1472.00)
- secours momentanés à 8 personnes nécessiteuses (dont pour Emile Jaquet, feu Auguste) (dont pour Emile Pharisa ??? à Riaz)	fonds des pauvres fonds des pauvres fonds des pauvres		934.85 (57.00) (38.20)
- à Ansermot géomètre, pour bornage du Fossard (morceaux aux pauvres)	fonds des pauvres		5.50
- de Placide Pharisa, le produit de deux bénéfiques communaux	fonds d'école	70.00	
- salaire annuel de l'instituteur, y compris allocations	fonds d'école		3'152.00
- salaire annuel de la maîtresse, y compris allocations	fonds d'école		2'400.00
- à Emélie Pharisa pour marchandises livrées par le magasin La Concordia	fonds d'école		64.00
- à Edouard Pharisa pour couper le bois pour les écoles	fonds d'école		15.00
- de Placide Pharisa, mari d'Emélie, aubergiste : loyer de l'établissement		1'650.00	
- de Placide Pharisa, secrétaire-caissier de la sté d'alpage, pour la location des montagnes		3'456.25	
- de Joseph Pharisa, loyer de l'ancienne cure, pour septembre à décembre		60.00	
- d'Irénée Pharisa pour un tas de terre vers l'auberge		10.00	
- de Jean Pharisa : acompte sur la vente de billons (fr. 5979.90)		2'079.90	
- de Jean Pharisa, pour un lot de branches		1.50	
- à Placide Pharisa, cafetier, son traitement de forestier et de téléphoniste			152.75
- à Joseph (1864) frère de Jean Tobie et Oscar Pharisa, fils de Claude : préparation de Nos de bois			377.62
- à Constance Pharisa (1890) fille de Jean Tobie : 1 kg de clous (magasin La Concordia)			1.20
- à Jean Pharisa, de Joseph, pour sciage, cylindrage et divers travaux + fournitures			525.09
- à Marie Pharisa (???), veuve : subside pour pèlerinage aux Ermites (Einsiedeln)			10.00
- à Thérèse Delatina, sage-femme à Grandvillard : subside communal annuel			200.00
- à Jean Pharisa : construction d'un jeu de quilles à côté de l'auberge			200.20
- à Jean Pharisa pour la construction d'un logement à la maison communale			1'480.00
- à Placide Pharisa, dîner d'enterrement du curé Robadey			519.75
- à Emile Jaquet feu Antide : allocation de chômage			315.00
- à Irénée Blanc, secours militaire durant son cours de répétition			39.00
- à Simon Jaquet, ancien boursier, gratification pour les longs services rendus			250.00

Ecritures intéressantes en 1923, comptes tenus par Lucien Jaquet		Recettes	Dépenses
- don de Placide Pharisa	fonds des pauvres	1'000.00	
- secours permanents à 9 personnes nécessiteuses (dont pour Jacques Pharisa (1832), asile des vieillards de Paris, décès) (dont p. Léon Caille à Epagny : lait, pension, denrées alimentaires) (dont p. Emile Jaquet, d'Antide : lait, pension, denrées alimentaires)	fonds des pauvres fonds des pauvres fonds des pauvres fonds des pauvres		8'548.35 (202.02) (2462.70) (1511.40)
- secours momentanés à 14 personnes nécessiteuses (à Joseph Pharisa (?), François Caille et Simon Caille p. départ en France (dont pour Emile Pharisa, à l'hôpital de Riaz, du 01.01.1922 au 31.12.1923)	fonds des pauvres fonds des pauvres fonds des pauvres		2'506.60 (380.00) (783.00)
- de Placide Pharisa, location de l'Auberge des Montagnards	fonds d'école ?	1'650.00	
- à Joséphine Pharisa, fille de Jean Tobie, pour le récurage de l'école	fonds d'école		16.00
- à Jean Pharisa pour réparations à l'école	fonds d'école		32.00
- de Joseph Pharisa, loyer de l'ancienne cure (il va émigrer en France)		45.00	
- recettes du poids public		63.35	
- à Casimir Magnin : salaire du peseur			20.00
- de Jean Pharisa, de Joseph : achat des billons du Dah		3'900.00	
- de Jean Pharisa, feu Claude, pour du bois déperissant		4.00	
- d'Edouard Pharisa, son remboursement des indemnités de chômage		62.45	
- indem. de déplacement pour le conseil communal, dont Irénée Pharisa (66.-)			271.00
- à Jean Pharisa, entrepreneur, pour la construction d'une chambre à l'auberge communale			333.97
- à Jean Pharisa, entrepreneur, pour la construction d'un abri à chevaux, près de l'auberge communale			525.22
- à Jean Pharisa, construction d'une scène, d'un hangar et pour réparation du pont du Fossard			459.35
- à Jean Pharisa : fenêtres et volets pour la maison communale et pour l'auberge			1'258.50
- à Edouard Pharisa : indemnités de chômage par suite d'accident			146.70
- à Irénée Pharisa, dommage causé par un accident lors du transport d'un concasseur			70.00

Ecritures intéressantes en 1924, comptes tenus par Lucien Jaquet		Recettes	Dépenses
- secours permanents à 10 personnes nécessiteuses (dont pour Démétri Jaquet) (dont p. Léon Caille à Epagny : lait, pension, denrées alimentaires) (dont p. Emile Jaquet, d'Antide : lait, pension, denrées alimentaires)	fonds des pauvres fonds des pauvres fonds des pauvres fonds des pauvres		8'064.75 (910.75) (2228.70) (1683.00)

- secours momentanés à 15 personnes nécessiteuses (dont à Anselme Caille : indemnités d'apprentissage) (dont à Louise Pharisa (fille de Jean ?) : hôpital du 11 juillet au 20 août) (dont à Albert Jaquet, d'Antide : hôpital du 29 juin au 9 octobre (décès)) (dont pour Emile Pharisa, à l'hôpital de Riaz, puis à Fribourg)	fonds des pauvres fonds des pauvres fonds des pauvres fonds des pauvres		2'142.50 (380.00) (73.80) (206.40) (321.40)
- achat de 5 chèvres destinées aux pauvres	fonds des pauvres		460.00
- salaires des institutrices (Dessarzin : 2000.-) et Mlle Sudan (400.- p. 2 mois)	fonds d'école		2'400.00
- à Isidore Pharisa pour préparer une partie du bois de l'école	fonds d'école		72.50
- à Jean Pharisa, entrepreneur : réparation des bancs de l'école	fonds d'école		6.00
- à Mlle Marie Pharisa (?), pour récurage des salles de classe	fonds d'école		17.50
- à Placide Pharisa, aubergiste : souper de réception de Mlle Sudan, institutrice	fonds d'école		51.50
- à Jean Pharisa, entrepreneur : construction de 2 chambres et d'un bûcher	fonds d'école		882.46
- à Raymond Pharisa : livraison d'encriers			18.00
- d'Irénée Pharisa, syndic, pour le pâturage des Rez		745.00	
- de divers : impôt communal extraordinaire pour corvées non exécutées		75.00	
- traitement des responsables communaux : conseillers, secrétaire, boursier, forestier, etc dont au syndic Irénée Pharisa (1868)			2'120.00 100.00
- à Joseph Pharisa (1900), fils d'Irénée, pour le transport de billons			18.00
- à Casimir Jaquet, buraliste postal et charron : travaux divers			39.00
- frais de délégation à la réception de Musy (Albeuve), président de la Confédération			32.00

Ecritures intéressantes en 1925, comptes tenus par Lucien Jaquet

- secours permanents à 11 personnes nécessiteuses (dont pour Démétri Jaquet) (dont p. Léon Caille à Epagny : lait, pension, denrées alimentaires) (dont p. Emile Jaquet, d'Antide : fr. 100.- par mois)	fonds des pauvres fonds des pauvres fonds des pauvres fonds des pauvres		6'352.23 (577.00) (2458.65) (1200.00)
- secours momentanés à 10 personnes nécessiteuses (dont à Oscar Pharisa, pour Dr. Goumaz et Dr. Clément) (dont à Jean Tobie Pharisa) (dont pour Emile Pharisa, à l'hôpital de Riaz)	fonds des pauvres fonds des pauvres fonds des pauvres fonds des pauvres		3'090.95 (326.00) (1200.00) (522.20)
- subside versé à l'école secondaire de la Gruyère, comme chaque année	fonds d'école		38.00
- de Gratien Caille : loyer annuel de son appartement		144.00	
- de Démétri Jaquet : loyer annuel de son appartement		60.00	
- d'Oscar Pharisa : location des racines de gentianes de la Grande Forclaz		45.00	
- de Jean Pharisa, feu Joseph : redevances 1923 - 1925		472.33	
- de Pharisa, syndic pour un lot de terre		1.00	
- de divers : impôt communal extraordinaire pour corvées non exécutées		96.60	
- de Jean Pharisa, feu Joseph, pour l'achat d'une parcelle de terrain au Perru d'Avaud		500.00	
- pour les deux glossaires des patois de la Suisse Romande			11.05
- à Jean Jaquet à Bulle, fils de Louis pour prendre les taupes aux Auges + pension au Café			302.50
- achat des forêts de Niremout et de la Leytborcard + le pâturage de Leymard			42'600.00
- à la commission d'endiguement : la part communale			11'055.00
- drainage du pâturage des Rez			9'718.95
- prêt à Jean Pharisa, entrepreneur : obligation hypothécaire			5'000.00
- à Louis Pharisa, d'Irénée (19 ans) : indemnité de chômage ensuite d'accident			60.50
- à l'abbé Mermet pour recherches scientifiques d'eau			150.00

Ecritures intéressantes en 1926, comptes tenus par Lucien Jaquet

		Recettes	Dépenses
- secours permanents à 13 personnes nécessiteuses (dont pour Démétri Jaquet) (dont p. Léon Caille à Epagny : lait, pension, denrées alimentaires) (dont p. Emile Jaquet, d'Antide : de 70.- à 100.- par mois)	fonds des pauvres fonds des pauvres fonds des pauvres fonds des pauvres		7'735.99 (491.75) (3183.50) (960.00)
- secours momentanés à 6 personnes nécessiteuses (dont à Joseph Sudan, fils de Désiré, pour ses études d'instituteur) (dont pour Emile Pharisa, à Riaz)	fonds des pauvres fonds des pauvres fonds des pauvres		934.65 (500.00) (15.00)
- à Mlle Desbiolles, salaire d'institutrice pour 3 mois	fonds d'école		600.00
- pour matériel scolaire de l'école régionale de Gruyères	fonds d'école		17.10
- matériel scolaire pour les écoles et les travaux féminins	fonds d'école		655.35
- à Raymond Pharisa, Jaquet Alexandre et Alfred Magnin : préparation du bois	fonds d'école		413.95
- à Placide Pharisa pour transporter ce bois à l'école	fonds d'école		63.00
- à Jean Pharisa, entrepreneur : 20 bancs d'école et autre réparation	fonds d'école		625.30
- de Jean Pharisa, entrepreneur, intérêt 5% de son emprunt de fr. 5'000.-		250.00	
- de divers : impôt communal extraordinaire pour corvées non exécutées		35.75	

- à Placide Pharisa, conseiller communal, pour vacances		53.00
- à Irénée Pharisa, syndic, pour vacances		127.00
- à Alfred Magnin : constr. d'un chemin au Rez, épierrement à la Zorrettaz, à la Forclaz		6'870.00
- à Alexis Pharisa, dit "Jaggi" : épierrement à la Grosse Forclaz		1'000.00
- à M. Blanc, de Lausanne pour recherches historiques et pour créer les armoiries de commune		10.00

Ecritures intéressantes en 1927, comptes tenus par Lucien Jaquet		Recettes	Dépenses
- de Marcel Pharisa, feu Léon : amende ???	fonds des pauvres	20.00	
- secours permanents à 11 personnes nécessiteuses (dont p. Léon Caille à Epagny : lait, pension, denrées alimentaires) (dont p. Emile Jaquet, d'Antide : de 70.- par mois) (dont p. Emile Jaquet, d'Antide : Dr. Goumaz et hôpital de Riaz)	fonds des pauvres fonds des pauvres fonds des pauvres fonds des pauvres		6'278.45 (2503.10) (700.00) (229.20)
- secours momentanés à 9 personnes nécessiteuses (dont à Démétri Jaquet : aliments, logement et soins médicaux) (dont à Gratien Caille) (dont à Marie Magnin : ambulance, hôpital cantonal et établ. de Marsens) (dont pour Emile Pharisa, pension à l'hôpital de Riaz)	fonds des pauvres fonds des pauvres fonds des pauvres fonds des pauvres fonds des pauvres		2'920.70 (334.00) (268.00) (758.20) (640.80)
- à Jean Pharisa : couverture en tuiles de la granges de la Chaux à Rosine	fonds des pauvres		131.80
- de Mme Veuve Placide Pharisa (Marie Emélie) : loyer de l'auberge	fonds d'école	1'400.00	
- de divers : impôt communal extraordinaire pour corvées non exécutées		107.90	
- à Mme Veuve Placide Pharisa (Marie Emélie), aubergiste, pour le service du téléphone			60.00
- à Placide Pharisa, cons. communal décédé : vacances			30.00
- à Aimé Jaquet pour conduire des billons à la scie			15.00
- pour les Nos 3 et 4 du glossaire des patois romands			11.30
- à Emile Jaquet feu Antide, pour travaux réalisés au chemin du Brésil			15.00
- à Emile Jaquet feu Antide, indemnité de chômage pour accident			100.80
- à Raymond Pharisa, indeminté de chômage pour accident			318.65
- à Joseph Sudan, subside pour études d'instituteur			200.00

Ecritures intéressantes en 1928, comptes tenus par Lucien Jaquet		Recettes	Dépenses
- secours permanents à 7 personnes nécessiteuses (dont p. Léon Caille à Epagny : lait, pension, denrées alimentaires) (dont p. Emile Jaquet, d'Antide : du 1er janvier au 31 mars)	fonds des pauvres fonds des pauvres fonds des pauvres		3'016.90 (1880.00) (150.00)
- secours momentanés à 9 personnes nécessiteuses (dont à Marie Magnin, aux Etablissements de Marsens) (dont à Ernest Magnin) (dont à Gratien Caille, y compris p. sage-femme (40.-) (dont pour Emile Pharisa, pension à l'hôpital de Riaz)	fonds des pauvres fonds des pauvres fonds des pauvres fonds des pauvres fonds des pauvres		2'225.15 (887.55) (202.50) (317.30) (633.90)
- à Mlle Elisa Geinoz, institutrice : salaire pour 3 mois	fonds d'école		600.00
- à Jean Pharisa, entrepreneur : 3 factures de vitres (on casse beaucoup !??)	fonds d'école		22.20
- facture d'électricité, pour l'année	fonds d'école		200.20
- de Calybite Pharisa (1903), fils de Jean Tobie : loyer de son appartement		22.50	
- recettes du poids public		105.00	
- de Félicien Jaquet pour une prise d'eau		70.00	
- de Louis Jaquet pour vente d'un droit d'eau à la Rez Défférannaz		100.00	
- à Joseph Pharisa (1900), fils d'Irénée, pour creusage d'un fossé			686.10
- à Justine Jaquet, comme chaque année, pour nettoyage du cimetière			30.00
- à Jean Pharisa pour construction d'un abri aux Auges (la cage ?)			330.00
- à Joseph Pharisa (1900), fils d'Irénée, pour maçonnerie de cet abri			230.00
- part de la commune aux dépenses pour l'endiguement de la Sarine (1924 à 1926)			6'911.08

Ecritures intéressantes en 1929, comptes tenus par Lucien Jaquet		Recettes	Dépenses
- secours permanents à 5 personnes nécessiteuses (dont p. Léon Caille à Epagny : lait, pension, denrées alimentaires)	fonds des pauvres fonds des pauvres		3'391.25 (1680.00)
- secours momentanés à 9 personnes nécessiteuses (dont à Marie Magnin, à l'asile des vieillards de Fribourg) (dont à Gratien Caille) (dont pour Emile Pharisa, pension à l'hôpital de Riaz)	fonds des pauvres fonds des pauvres fonds des pauvres fonds des pauvres		2'120.30 (139.25) (100.00) (512.70)
- à Mlle Elisa Geinoz, institutrice : salaire pour 12 mois	fonds d'école		2'400.00
- à Henri Clerc, instituteur	fonds d'école		3'152.00
- à Emile Jaquet pour une coupe de 6 stères de bois	fonds d'école		20.00
- à Calybite Pharisa (1903) et à Isidore Pharisa (1901) pour coupes de bois	fonds d'école		112.70

Les réviseurs de l'Etat prient instamment le boursier de faire payer les cautions d'Emélie Pharisa.
Elle doit toujours la location de l'auberge pour l'année 1927, d'un montant de fr. 762.45.

- de Calybite Pharisa (1903), fils de Jean Tobie : loyer de son appartement	180.00	
- à Calybite Pharisa (1903) et à Isidore Pharisa (1901) pour préparations de bois		200.25
- de Jean Pharisa, entrepreneur, intérêt 5% de son emprunt de fr. 5'000.- pour 1927 - 1929	750.00	
- à Joseph Pharisa (1900), fils d'Irénée, pour préparation de bois		1'441.42
- à Calyite Pharisa (1903) : secours militaire		40.00

Les réviseurs de l'Etat prient instamment les autorités communales de se conformer aux instructions reçus ces années précédentes, faute de quoi des mesures énergiques devront être prises par le Conseil d'Etat, en vertu des articles 226 et suivants de la loi sur les communes..

Ecritures intéressantes en 1930, comptes tenus par Lucien Jaquet		Recettes	Dépenses
- secours permanents à 9 personnes nécessiteuses (dont p. Marie Pharisa-Currat, 2ème veuve de Joseph, fils de Claude)	fonds des pauvres fonds des pauvres		3'668.30 (180.00)
- secours momentanés à 11 personnes nécessiteuses (dont à Arsène Sudan, pour son départ en France) (dont à Gratien Caille)	fonds des pauvres fonds des pauvres fonds des pauvres		3'142.80 (2300.00) (150.00)
- la redevance d'Emélie Pharisa pour l'auberge n'est toujours pas réglée	fonds d'école		762.45
- location de l'auberge au nouveau tenancier : Joseph Pharisa, fils d'Irénée	fonds d'école		1'500.00
- à Emile Pharisa (1908) feu Léon, pour transporter et couper le bois de l'école	fonds d'école		118.80
- à Alexandre Jaquet et à Pacifique Jaquet, pour couper le bois de l'école	fonds d'école		13.90
- à Raymond Pharisa, pour transporter et couper le bois pour l'école	fonds d'école		24.00
- à Jean Pharisa, entrepreneur, pour une cloison au bûcher et réparations	fonds d'école		193.85
- de Jean Pharisa, entrepreneur, intérêt 5% de son emprunt de fr. 5'000.- pour 1930		250.00	
- de Calybite Pharisa (1903), fils de Jean Tobie : loyer de son appartement		180.00	
- recettes du poids public		78.05	
- à Casimir Magnin : pour le service du poids public			30.00
- à Irénée Pharisa, traitement du syndic			100.00
- aux 4 conseillers communaux	4 x 50.-		200.00
- à Charles Jaquet, secrétaire communal			600.00
- à Lucien Jaquet, boursier			600.00
- à Démétri Jaquet, huissier			50.00
- à Arsène Sudan, forestier, parti en France	1 trimestre		100.00
- à Jean Jaquet, forestier	3 trimestres		300.00
- à François Pharisa (1908), fils d'Irénée, capitaine du feu			25.00
- à Joseph Jaquet, piqueur communal, inspecteur des travaux et pour nettoyage de la pompe			60.00
- aux réviseurs des comptes			15.00
- à Casimir Magnin, membre de la commission du feu			5.00
- à Ernest Magnin : secours militaire			67.60
- à Calybite Pharisa (1903) secours militaire			47.20
- à Isidore Pharisa, indemnité de chômage			577.30
- à Jean Pharisa, entrepreneurs : divers travaux et sciages			279.80
- à Oscar Pharisa pour bétonage au chalet des Parreyres			297.00
- à Alexis Pharisa pour essertage à Montmochy			450.00
- à Raymond Pharisa pour préparation de gravier			180.40
<p>Il est à noter que, jusqu'à ce jour, la commune n'a jamais encaissé d'impôts sur le revenu ni sur la fortune. Seuls sont encaissés des impôts de contribution immobilière, soit le 0.8 % de la valeur des immeubles, sans déduction de dettes.</p>			

Situation du fonds d'école à la fin de l'année 1930		Recettes	Dépenses
- en caisse à la fin de l'exercice précédent		0.00	
- intérêts des capitaux		918.95	
- revenus des immeubles		1'500.00	
- recettes ordinaires diverses		97.80	
- versement de la caisse communale		4'287.90	
- subside de l'Etat		271.40	
- recettes extraordinaires diverses		382.70	
- taitements			5'560.00
- matériel scolaire			459.40

- frais d'administration et impôts		298.75
- divers et petites réparations		739.25
- divers		382.70
- placement de capitaux		18.65
	totaux égaux	7'458.75 7'458.75

Le secrétaire : Charles Jaquet

Le syndic : Irénée Pharisa

Situation du fonds des pauvres à la fin de l'année 1930	Recettes	Dépenses
- intérêts des capitaux	767.20	
- revenus des immeubles en location	313.55	
- amendes, finances d'auberges, etc	3.70	
- remboursement des frais d'assistance	99.40	
- dons et legs	1'110.36	
- versement de la caisse communale	5'722.85	
- remboursements de capitaux	0.00	
- recettes extraordinaires diverses	0.00	
- intérêts des dettes		0.00
- secours permanents		3'668.30
- secours extraordinaires (momentanés)		3'142.80
- frais d'administration		95.60
- dépenses extraordinaires diverses, chapitre I		
- pension p. séjours à la Providence et à l'Ecole Normale		
- placement de capitaux à la banque Populaire de la Gruyère à Bulle		1'110.36
- dépenses extraordinaires diverses, chapitre IV		
- dépenses extraordinaires diverses		
	totaux égaux	8'017.06 8'017.06

Le secrétaire : Charles Jaquet

Le syndic : Irénée Pharisa

Situation du fonds de commune à la fin de l'année 1930	Recettes	Dépenses
- en caisse à la fin de l'exercice précédent	3'861.33	
- intérêts des capitaux	1'091.20	
- revenus des immeubles en location	18'763.45	
- produits des forêts	35'432.60	
- imposition des jouissances communales	50.00	
- recettes ordinaires diverses	1'260.00	
- impôts communaux	1'918.35	
- remboursements de capitaux	2'910.36	
- subsides et divers	1'280.60	
- emprunts		
- recettes extraordinaires diverses		
- intérêts et amortissements ordinaires des dettes		21'315.70
- traitements et frais d'administration		2'617.20
- entretien des bâtiments, routes, cultures, fontaines, ruisseaux, canaux et places		15'505.23
- impôts payés et contributions d'assurances		2'793.45
- dépenses ordinaires diverses		1'716.10
- versement à la caisse des pauvres, de paroisse et au fonds des écoles		10'010.75
- acquisitions, constructions et réparations extraordinaires, drainages et installations d'eau		2'866.45
- placement de capitaux		2'910.36
- remboursement de dettes		0.00
- dépenses extraordinaires diverses		1'588.20
	solde en caisse pour balance	5'244.45
	totaux égaux	66'567.89 66'567.89

Le secrétaire : Charles Jaquet

Le syndic : Irénée Pharisa